

Communiqué de presse

Communiqué de presse

SERVICES PUBLICS

Etudiants, scolaires, voyageurs : n'attendez pas l'été pour renouveler votre carte d'identité ou votre passeport !

A l'approche des examens de fin d'année scolaire et des vacances, de nombreuses personnes souhaitent faire une première demande, ou renouveler leur carte d'identité ou leur passeport.

Pour éviter un afflux de demandes et obtenir son titre rapidement : prenez les devants ! Pour les renouvellements, **vérifiez les dates d'expiration** de votre titre d'identité et si besoin faites les démarches **dès maintenant**.

Désormais il est possible de remplir une **pré-demande en ligne** de carte d'identité ou de passeport, depuis chez soi.

De nombreux avantages :

- **Gain de temps pour l'utilisateur** lors de son RDV en mairie,
- **Fiabilité** des données saisies par l'utilisateur et récupérées directement par la mairie,
- **Sécurisation** des informations,
- **Gratuité** du dispositif de saisie des données,
- **Simplicité** d'utilisation avec la création d'un compte en quelques minutes auprès du site de l'Agence Nationale des titres sécurisés.

Il suffit de suivre la procédure indiquée → <https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire>

Toutes les infos et liste des mairies équipées d'un dispositif de recueil sont sur le site de la Préfecture de l'Hérault :

<http://www.herault.gouv.fr/Demarches-administratives/Carte-d-identite-Passeport>

Davantage d'informations :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-une-demande-de-passeport-CNI>

